



Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 10 novembre 2016

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 22 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 novembre 2016

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'ETAT (DRAC) DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX CONSERVATOIRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Sylvie DEBOEUF, Rose-Marie NIETO à Luc DELAGARDE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Adrien PROUST à Florent JARRIAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à René PACAULT, Elodie TRUONG à Alain LIAIGRE, Yvonne VACKER à Yamina BOUDAHMANI

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C56-11-2016-DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 NOVEMBRE 2016

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'ETAT (DRAC) DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX CONSERVATOIRES

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais a adopté en novembre 2015 le nouveau projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque.

Ce projet impulse de nombreuses actions s'inscrivant dans les axes suivants :

- L'existence d'une tarification sociale,
- Le renouvellement des pratiques pédagogiques,
- La diversification de l'offre pédagogique,
- Le développement des réseaux et partenariats.

Ces axes permettent aujourd'hui un engagement financier de l'Etat, à travers la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans sa politique de soutien aux conservatoires en tant que lieux de formation des citoyens, amateurs ou futurs professionnels, lieux de ressources, ainsi qu'acteurs culturels majeurs sur les territoires.

Suite à un courrier de la D.R.A.C. en date du 19 septembre 2016, la première note ci-jointe décrit les différentes actions qui renforcent l'offre du Conservatoire, notamment le projet Re-Sérénade et justifie une demande de subvention de 40 000 €.

D'autre part, les missions des Conservatoires en matière d'Education Artistique et Culturelle (EAC) favorisent la pratique collective en priorité hors temps scolaire, la mixité des publics, le lien parents/enfants, les publics fragilisés ou habitant des territoires éloignés de l'offre culturelle habituelle. La seconde note ci-jointe décrit les actions menées en ce sens, dont un projet de chorale familiale de Quartier et justifie une demande de subvention de 9 650 €.

Les crédits accordés seront inscrits en recettes au Budget 2016.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la **demande de subvention de 40 000 €** auprès de la D.R.A.C. sur la base des actions décrites dans la note 1 ci-annexée et menées sous sa responsabilité dans le cadre de ses compétences,
- Approuver la **demande de subvention de 9 650 €** auprès de la D.R.A.C sur la base des actions décrites dans la note 2 ci -annexée, menées sous sa responsabilité et dans le cadre de ses compétences,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20161121-C56-11-2016-DE Date de télétransmission : 25/11/2016 Date de réception préfecture : 25/11/2016
--

- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à solliciter auprès des services de l'Etat les aides financières correspondantes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée



Conservatoire Danse & Musique Auguste-Tolbecque
Conservatoire à Rayonnement Départemental classé par l'Etat

Programme d'actions 2016/2017

PROJET « SERENADE »

Travail de « réseau » : partenariat avec les CRD de Châtelleraut et La Rochelle et le CRR de Poitiers.

La Cie SINE QUA NON ART (Christophe Béranger et Jonathan Pranas-Descours) propose la reprise de « Sérénade », ballet créé par le Ballet de l'Opéra-Théâtre Metz Métropole et l'Orchestre National de Lorraine, sur la musique éponyme de Tchaïkovski.

Environ 60 danseurs, un orchestre composé de professeurs et d'élèves.

4 représentations en partenariat avec

La Coursive – La Rochelle	Samedi 3 juin 2017
L'Angelarde – Châtelleraut	Dimanche 4 juin 2017
TAP (Théâtre) – Poitiers	Samedi 10 juin 2017
Le Moulin du Roc – Niort	Dimanche 11 juin 2017

PROJETS PERSONNELS D'ÉLÈVES de 3^{ème} CYCLE (CEM / CEC)

Ce dispositif conclut le 3^{ème} cycle amateur du CRD.

Il s'agit de véritables « mini-spectacles » d'une demi-heure, inscrits dans le cadre de la programmation culturelle du CRD, qui drainent désormais une centaine de spectateurs par soirée.

Les élèves qui le souhaitent peuvent faire participer à leur projet des musiciens, danseurs, comédiens ou tout autre partenaire amateur de leur choix.

Afin d'y préparer le mieux possible les élèves concernés, des moyens logistiques et humains de plus en plus importants sont affectés.

Pour 2016-2017, 13 projets sont programmés.

CULTURE MUSICALE DES DANSEURS CULTURE CHOREGRAPHIQUE DES MUSICIENS

Il s'agit d'un dispositif nouveau qui devra s'installer au cours de l'année scolaire 2016/2017 et qui fonctionnera sur le principe suivant :

- Approche musicale d'une œuvre du répertoire (apport culturel ; éléments d'analyse musicale / visionnage du Ballet concerné ; éléments d'analyse chorégraphique / travail d'ateliers et/ou d'improvisation sur la base des fondamentaux chorégraphiques).

Ces ateliers seront co-encadrés par un musicien et un danseur ; les 3 œuvres préfigurées pour 2016/2017 pourraient être : Sylvia, Le lac des cygnes et Apollon Musagette.

Ces ateliers s'adressent autant aux musiciens qu'aux danseurs.

LES AXES FORTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

- La volonté du CRD de proposer un projet « pluriel »
Garantissant tout aussi bien les exigences propres à un établissement classé, en particulier un 3^{ème} cycle à orientation professionnelle, ainsi que des parcours non diplômants.
- La diversité de l'approche pour les débuts
- Les parcours personnalisés en troisième cycle
- L'existence de parcours originaux et spécifiques sur les trois sites
- Une complémentarité des offres, et la qualification des différents corps enseignants, permettant de pouvoir envisager les passerelles souhaitées
- Equipement en technologies nouvelles : classe de Formation Musicale Générale (FMG) dès septembre 2016



Répartition des crédits DRAC - Enseignements artistiques

DEPENSES				RECETTES		
Actions en faveur des professeurs amateurs				21 000 €	Subventions	40 000 €
Projet danse interregional "Re-Serenade"				13 000 €	DRAC	40 000 €
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Locations immobilières	#12904	MANDRAC	3 000 €			
Contrats de prestations de services	#00407	MANDRAC	500 €			
Autres frais divers	#00417	MANDRAC	3 500 €			
Transport collectif	#14248	MANDRAC	2 000 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			26 305 €			
Frais de structure			7 065 €			
Projets personnels d'élèves de 3ème cycle				5 000 €		
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Locations immobilières	#12904	MANDRAC	1 500 €			
Locations mobilières	#00408	MANDRAC	1 000 €			
Autres frais divers	#00417	MANDRAC	2 000 €			
Contrats de prestations de services	#00407	MANDRAC	500 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			3 173 €			
Frais de structure			1 380 €			
Culture musicale des danseurs et chorégraphique des musiciens				3 000 €		
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Autres frais divers	#00417	MANDRAC	2 500 €			
Autres matières et fournitures	#00406	MANDRAC	300 €			
Livres disques, partitions	#00403	MANDRAC	200 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			12 130 €			
Frais de structure			3 240 €			
Axes forts du projet d'établissement						
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
30% de la masse salariale						
Actions en faveur des projets fédérateurs				7 150 €	Subventions	9 650 €
Chorale de quartier				1 500 €	DRAC	9 650 €
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Autres matières et fournitures	#00406	MANDRAC	600 €			
Livres disques, partitions	#00403	MANDRAC	300 €			
Investissement autres	#03367	MANDRAC	600 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			4 500 €			
Frais de structure			1 320 €			
Action danse - 24h d'interventions				500 €		
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Autres matières et fournitures	#00406	MANDRAC	500 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			1 080 €			
Frais de structure			288 €			
Projet Franck Zappa				2 000 €		
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Locations immobilières	#12904	MANDRAC	300 €			
Locations mobilières	#00408	MANDRAC	300 €			
Autres frais divers	#00417	MANDRAC	700 €			
Contrats de prestations de services	#00407	MANDRAC	700 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			9 223 €			
Frais de structure			2 480 €			
Déambulation				2 000 €		
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Autres frais divers	#00417	MANDRAC	700 €			
Contrats de prestations de services	#00407	MANDRAC	800 €			
Autres matières et fournitures	#00406	MANDRAC	500 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			10 530 €			
Frais de structure			2 760 €			
Partenariats avec le CH de Niort				1 150 €		
<u>Depenses à inscrire :</u>						
Autres matières et fournitures	#00406	MANDRAC	650 €			
Investissement autres	#03367	MANDRAC	500 €			
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			3 690 €			
Frais de structure			884 €			
Mauze						
<u>Charges courantes de fonctionnement :</u>						
Charges salariales			4 905 €			
Frais de structure			1 308 €			
TOTAL				28 150 €	TOTAL	49 650 €
				TOTAL*		98 838 €

(**) des charges entrant dans le budget courant de fonctionnement du service (préparation des projets, mise en œuvre des partenariats...)

Total dépenses 126 988 €
Part des dépenses suppl. car subv. DRAC 22,17%



Conservatoire Danse & Musique Auguste-Tolbecque

Conservatoire à Rayonnement Départemental classé par l'Etat

Programme d'actions 2016/2017

Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC)

CONTRAT DE VILLE

Bien que situé hors du périmètre du Contrat de Ville – mais toutefois limitrophe de celui-ci – le CRD a souhaité s'y inscrire dans le cadre d'actions pérennes ou ponctuelles, en particulier :

- Le développement d'une chorale de quartier Pontreau Colline St-André s'adressant particulièrement aux familles du quartier,
- La mise en place d'un orchestre à l'école bois en partenariat avec l'équipe pédagogique de l'école Ernest Pérochon de Niort, située au cœur de ce quartier,
- Une action pérenne en danse sur le quartier Pontreau / Colline St-André : 24h d'interventions programmées en partenariat au collège Pierre et Marie Curie et l'école Jules Ferry,
- Une déambulation permettant aux résidents de « re » découvrir leur quartier ... et le CRD, ponctuée d'interventions à l'initiative des habitants d'une part, du CRD d'autre part (élèves, professeurs, artistes invités ...), afin de concrétiser une mixité culturelle.

Musiques Actuelles Amplifiées

- Hommage à Franck ZAPPA : En partenariat avec le CRD de La Rochelle et le CAMII de Niort
- Partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort et particulièrement l'Unité des Adolescents
En Musiques Actuelles Amplifiées et Musique Assistée par Ordinateur dans le cadre des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté, et l'attention particulière portée aux disciplines émergentes.

Sensibilisation de nouveaux publics

- Convention de partenariat pour la mise en place de pratique instrumentale et de chant choral au collège René Caillé de Mauzé-sur-le Mignon

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C56-11-2016-DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Ce projet artistique éducatif s'appuie sur la rencontre avec les musiciens, l'accès aux œuvres, la pratique instrumentale et le chant. Il permettra aux élèves de vivre des expériences artistiques et musicales plurielles, favorisera une égalité d'accès à la culture musicale, développera et diversifiera les pratiques, dans leur acception la plus large. Moteur de transformation et de rayonnement de la Culture, facteur de cohésion sociale et de développement, il contribuera à la réduction des écarts et la construction collective, dans le temps, d'un ancrage identitaire territorial.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C56-11-2016-DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016